

*Avez-vous peur d'un black-out dans le Finistère ?
Comment se produit un total black-out ?
Sachez que plusieurs conditions sont requises pour vivre le grand frisson...
De toute façon, ne craignez rien, le Conseil régional s'occupe de vous,
il prévoit...*

...un projet énoooooorme !

En Bretagne, le dynamisme des entreprises augmente, le nombre d'habitants augmente, par conséquent, nous dit-on, les besoins en électricité augmentent.

La consommation en électricité est surtout très importante en hiver lorsqu'il fait froid, à certains moments de la journée, notamment en soirée vers 19 heures. On parle de pointes de consommation. Une croissance importante de ces pointes, **alliée à un problème sur le réseau**, pourrait entraîner une panne générale d'électricité : nous serions plongés dans le noir, d'où l'expression de « black-out » électrique.

Quelles solutions nous offre-t-on ?

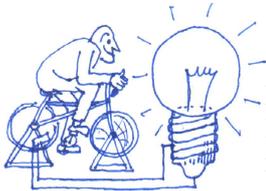


Un entretien préventif accru, scrupuleux du réseau, pourrait-on croire... Mon œil !...

Le Conseil régional breton dans son « pacte électrique », en accord avec l'État, entend implanter dans le Finistère une « centrale de production électrique de type cycle combiné à gaz (CCCG) », usine ayant pour but de produire de l'électricité, notamment au moment où on en a le plus besoin.

La procédure d'appel d'offres a été engagée, le choix de l'opérateur aura lieu au printemps 2012.

Et alors, il est où le problème ?...



La taille de l'usine

Les besoins en période de pointe en Bretagne seraient de 120 mégawatts.

Le premier projet d'usine à Ploufragan (22) était de 120 MW à l'origine, puis de 230 MW. Petite remarque : ce projet a été abandonné en 2009, car rejeté par les élus et la population costarmoricaine en grande majorité.

L'usine finistérienne, elle, devra produire **450 MW**, et pas seulement en période de pointe.

Pourquoi ce qui a été jugé mauvais dans les Côtes-d'Armor serait-il bon dans le Finistère ?

Pourquoi ce **sur-dimensionnement...???**



Le principe de fonctionnement de l'usine

La combustion du gaz naturel fait tourner des turbines produisant de l'électricité, en dégageant des quantités de CO2 proportionnelles à la puissance de la turbine (450mw) et à son nombre d'heures de fonctionnement annuel (au moins 4000 heures). Dans les gaz s'échappant de la cheminée on trouve aussi des oxydes d'azote et de soufre ainsi que des microparticules.

Comme toute machine thermique, il lui faut une source froide. On a le choix, si l'on peut dire, entre pomper l'eau froide du lac et y rejeter de l'eau chaude, les poissons apprécieront, ou évaporer dans des tours aéro-réfrigérantes une certaine quantité d'eau qui se transforme donc en vapeur. Comment fait-on en cas de longues périodes sèches comme l'automne 2011 ?



L'autre problème, c'est qu'un milieu chaud et humide comme ces tours a tendance à se transformer en support de culture pour les légionnelles. La solution habituellement utilisée est de les désinfecter à coup de produits chlorés, pas très bon pour l'environnement humain, animal ou végétal. De plus il faut régulièrement les détartre à grand renfort de produits chimiques.

Le rendement de l'usine

Environ 55 % du gaz permet la production d'électricité ; 45 % est dissipé sous forme de chaleur... C'est bête...

Dans une maison, une chaudière à gaz dernier cri a un rendement de plus de 95%. C'est déjà moins bête... !

Pourquoi ne pas donner une « prime à la casse » aux personnes équipées de chauffage électrique ruineux à l'usage et contribuant largement aux pointes de consommation afin qu'elles s'équipent par exemple de chaudières à gaz performantes ? Cela permettrait de limiter la pointe de consommation et rendrait inutile l'usine...



Cela a un coût pour le contribuable, mais l'extension du réseau de transport du gaz jusqu'à Brennilis, cela aussi a un coût!

Et la réfection des routes entièrement défoncées par le transport des éléments et des machines nécessaires à l'usine, cela aussi à un coût pour le contribuable !

L'indépendance énergétique de la Bretagne et l'origine du gaz

L'État reproche à la Bretagne de ne pas être indépendante du point de vue énergétique : la Bretagne ne produit qu'environ 8 % de l'électricité qu'elle consomme. En période de pointe, elle se trouve particulièrement exposée nous dit-on... et, pour pallier cela, l'usine à gaz serait la solution...

D'où vient-il ce gaz ? pas du sous-sol breton, c'est sûr !

Il vient surtout de **Russie**, mais aussi **d'Algérie**... Nous dépendrions donc de ces pays pour faire tourner cette usine, ce qui n'est pas ce qui se fait de mieux en matière d'indépendance.

De plus, de nombreux spécialistes craignent **une rupture d'approvisionnement en gaz d'ici quelques années**, juste au moment où la centrale serait opérationnelle...



Pourquoi aller chercher du gaz si loin alors qu'ici, localement, on a du vent, du soleil, la force des marées, du bois, le méthane produit par les animaux...

Est-ce qu'il ne serait pas préférable de construire de nombreuses petites unités, faciles à accepter, plutôt qu'une seule grosse usine ? Produire à partir des ressources locales, n'est-ce pas là la réelle indépendance ?



La création d'emploi

Il y aurait, nous dit-on, pendant les trois ans de chantier beaucoup de personnes qui travailleraient, on avance le chiffre de 300.

Ensuite, 30 à 40 personnes (les chiffres varient) continueraient à travailler à l'usine.

Ce travail, spécialisé, ne serait pas nécessairement attribué aux entreprises locales. Certains personnels de l'usine pourraient aussi travailler à distance...

L'usine productrice d'emplois, on est dans le flou... L'usine destructrice d'emplois, cela semble plus probable.

Par exemple à Brennilis, jouxtant le site de la future possible usine se trouvent déjà :

– un centre de loisirs, flambant neuf, qui emploie une dizaine de personnes (périodes scolaires et vacances confondues) va-t-il pouvoir continuer à fonctionner ?

– un terrain de camping. Va-t-il devoir fermer ses portes ? Quel campeur voudra venir camper au pied d'une centrale à gaz ?

– les Salaisons de l'Arrée, avec leur 150 salariés. Comment vont-elles réagir ?

Quant au projet de centre nautique sur le lac Saint-Michel, il semble cuit d'avance !

Quels sont les risques pour l'agriculture ? pour l'élevage ?



Des travaux d'isolation dans les maisons, assortis de mesures incitatives, et dans les bâtiments publics seraient, quant à eux et bien plus sûrement, producteurs d'emplois locaux, sans compter les emplois générés par les petites unités de production électrique dispersées dans le département.

À qui profite l'usine ?

Localement, l'opérateur retenu prévoit d'injecter entre 2 et 5 millions d'euros.

Nos communes vont donc être plus riches. Mais combien de temps ? Qui va encore vouloir s'y installer ? Le tissu économique local avec ses petites entreprises autour de l'agriculture et de l'agroalimentaire ne va-t-il pas souffrir ?

Ce qui est certain, c'est que les vrais profits seront pour les opérateurs.



Beaucoup de questions sans réponse, beaucoup de doutes...

Nous sommes tous concernés par l'aménagement du territoire qu'on veut nous imposer.

Si ce modèle ne nous convient pas, d'autres sont possibles !

